



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Alimentation Couche-Tard inc. obtient l'autorisation des autorités américaines en matière de concurrence pour procéder à l'acquisition de CST Brands, Inc. et annonce la date de clôture de la transaction

LAVAL (Québec), le 26 juin 2017 – Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») (TSX : ATD.A ATD.B) annonce qu'elle a obtenu l'autorisation de la Federal Trade Commission (« FTC ») pour procéder à l'acquisition de CST Brands, Inc. (« CST »). La clôture de la transaction est prévue pour le 28 juin 2017. Conformément à l'accord de fusion, les actionnaires de CST recevront 48,53 \$ US en espèces par action, sans intérêt, ce qui représente une valeur d'entreprise totale de 4,4 milliards \$ US, nets de la prise en charge de la dette.

Une fois cette transaction conclue, Couche-Tard contrôlerait le commandité de CrossAmerica Partners LP (« CAPL »), une société en commandite principale cotée en bourse (NYSE : CAPL), et détiendrait 100 % de ses droits de distribution incitatifs ainsi qu'environ 21 % de ses parts ordinaires en circulation. CAPL assure la distribution de carburant pour le transport routier avec et sans mention de marque, à environ 1 200 sites aux États-Unis.

Consentement à vendre des actifs aux États-Unis

Au cours des derniers mois, Couche-Tard a travaillé en étroite collaboration avec la FTC et le Bureau de la concurrence du Canada en vue d'obtenir l'autorisation de conclure la transaction. À cette fin, Couche-Tard a convenu de vendre certains sites aux États-Unis et continue à travailler avec le Bureau de la concurrence du Canada en vue d'obtenir l'autorisation de conclure la transaction au Canada, ce qu'elle s'attend à pouvoir annoncer plus tard cette semaine.

À la suite de l'examen de l'acquisition de CST mené par la FTC et conformément aux exigences réglementaires, Couche-Tard a convenu de vendre 70 sites à Empire Petroleum Partners, LLC aux États-Unis. Nous prévoyons que la transaction de vente sera officialisée à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre 2017. Jusqu'à l'exécution de la vente et conformément à l'entente avec la FTC, les sites seront exploités dans le cours normal des affaires par Couche-Tard. Par conséquent, Couche-Tard ajouterait 1 178 sites à son réseau aux États-Unis, dans plusieurs États : Arkansas, Arizona, Colorado, Floride, Géorgie, Louisiane, New Mexico, New York, Oklahoma et Texas.

Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, elle est le plus important exploitant indépendant de magasins d'accommodation en fonction du nombre de magasins exploités par la société (« magasins corporatifs »). En Europe, Couche-Tard est un chef de file du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Irlande, en plus d'avoir une présence importante en Pologne.

Au 29 janvier 2017, le réseau de Couche-Tard comptait plus de 8 081 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 6 710 offraient du carburant pour le transport routier. Son réseau nord-américain est constitué de 15 unités d'affaires, dont 11 aux États-Unis, couvrant 41 États et 4 au Canada, qui couvrent les 10 provinces. Environ 80 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau et de ses centres de services en Amérique du Nord.

En Europe, Couche-Tard exploite un vaste réseau de ventes au détail en Scandinavie, en Irlande, en Pologne, dans les pays baltes, ainsi qu'en Russie par l'entremise de dix unités d'affaires. Au 29 janvier 2017, la société comptait 2 766 magasins, dont la majorité offre du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation alors que les autres sont des sites de carburant automatisés sans employé. Couche-Tard offre aussi d'autres produits tels que l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, du carburant pour le secteur de l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques. En incluant les employés travaillant dans les magasins franchisés arborant ses marques, quelque 25 000 personnes travaillent dans son réseau de vente au détail, ses terminaux et ses centres de services en Europe.

De plus, en vertu des contrats de licence, près de 1 700 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 13 autres pays et territoires (Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Macao, Malaisie, Mexique, Philippines et Vietnam), ce qui porte à plus de 12 500 le nombre de magasins du réseau.

Pour de plus amples renseignements à propos d'Alimentation Couche-Tard inc., veuillez visiter notre site Internet au <http://corpo.couche-tard.com>.

-30-

Source : Alimentation Couche-Tard inc.

Relations investisseurs : **Claude Tessier**, chef de la direction financière

Tél. : 450-662-6632, poste 4407

relations.investisseurs@couche-tard.com

Relations médias : **Marie-Noëlle Cano**, directrice principale, Communications globales

Tél. : 450-662-6632, poste 4611

communication@Couche-Tard.com

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce communiqué est basée sur l'information disponible en date de sa publication.